

Au mois de juin, faites le plein (d'essence)!

Edito

L'ÉTÉ ALLODIEN A L'HEURE DE NIKI,

Pour commencer, ne ratez pas l'inauguration de l'école le samedi 4 juin. Une exposition réalisée par les élèves, leurs enseignants du RPI et les ATSEM vous permettra de découvrir en partie l'univers de cette artiste femme. Des productions de nos petits de maternelle habilleront la façade de l'école. Grâce à elles vous pourrez rencontrer les nanas, les serpents, les graphismes de Niki de St Phalle. Pour aller plus loin dans la connaissance de l'artiste, la bibliothèque a fait l'acquisition d'un livre. Au cours de l'été, d'autres rendez-vous vous seront proposés pour plancher sur l'oeuvre de l'artiste.

L'équipe du P'tit journal de Lalleu vous souhaite une douce entrée dans la saison estivale...



Agenda

- 04 juin: inauguration école 11h
- 04 juin: classes 6
- 11 juin: contes pour les p'tites oreilles (3 à 7 ans) 10h30
- 17/06: soirée jeux à l'école
- 19/06: fête de l'école
- 19/06: fête des pères
- 21/06: c'est l'été!!!!
- 25/06 : exposition canine au terrain de foot
- 27/06: don du sang Corps Nuds
- 02/07: fête An Alloz
- 06/07: vacances des enfants

Le conseil municipal vous informe



- La cheminée de l'école est réparée.
- A la demande du syndicat des eaux le remplacement des canalisations d'eaux sur les zones du Perray et de la Pouardière va être fait dans la deuxième partie du mois de juin et va donc nécessiter un report des travaux des routes la première semaine de juillet.
- Les gouttières hautes de l'église sont débouchées ainsi que les descentes d'évacuation.
- D'autre part le département doit aménager le carrefour au niveau du chêne rond première semaine de juin.



Espaceil: Permanence aux halles de JANZÉ tous les jeudis de 9h à 12 h sans RDV.

Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine (CRLC 35): une instance de conciliation au service des consommateurs et des professionnels du département

Consommateur, vous avez un différend avec un professionnel... avec votre fournisseur d'accès à Internet, votre opérateur de téléphonie mobile, votre garagiste, un artisan, votre fournisseur d'énergie (gaz ou électricité), un prestataire de services (voyagistes, cuisinistes, auto-écoles...), un commerçant... La CRLC 35 peut vous aider à le régler à l'amiable.

Elle intervient GRATUITEMENT et dans tout le département (le consommateur ou le professionnel doit résider en Ille-et-Vilaine). Aujourd'hui, elle permet le règlement de 8 affaires sur 10 qui lui sont soumises. La procédure est simple, rapide et facile d'accès. Pour saisir la Commission, il suffit d'adresser un courrier à :

CRLC 35 – 48 bd Magenta 35000 RENNES

Ou de prendre rendez-vous au 02 99 30 35 55

ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

Le prochain programme d'actions pour la restauration des milieux aquatiques du bassin versant du Semnon se déroulera sur les années 2016 à 2020. Pour pouvoir réaliser des travaux sur des propriétés privées, le Syndicat Intercommunal doit soumettre son programme d'actions à enquête publique, enquête nécessaire en préalable à la déclaration d'intérêt général et à l'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la réalisation du programme d'actions.

Cette enquête va se dérouler du 27 mai au 30 juin. Les dates et lieux de permanences du commissaire enquêteur sur le territoire sont à la mairie de MARTIGNÉ FERCHAUD le vendredi 27/05/2016 matin et le 30/06/2016 après midi, PANCÉ le 24/06/2016 matin ainsi qu'à THOURIE le jeudi 16 juin 2016 matin.

L'arrêté préfectoral relatif à cette enquête publique est affiché en mairie.

Ces mairies ont reçu un dossier complet à consulter en version papier de la déclaration d'intérêt général et du dossier loi sur l'eau et possèdent également un registre sur lequel les citoyens sont amenés à déposer leurs remarques, propositions ou contre-propositions.

Pour les autres communes, un DVD contenant l'étude milieux aquatiques du bassin du Semnon a été envoyé.

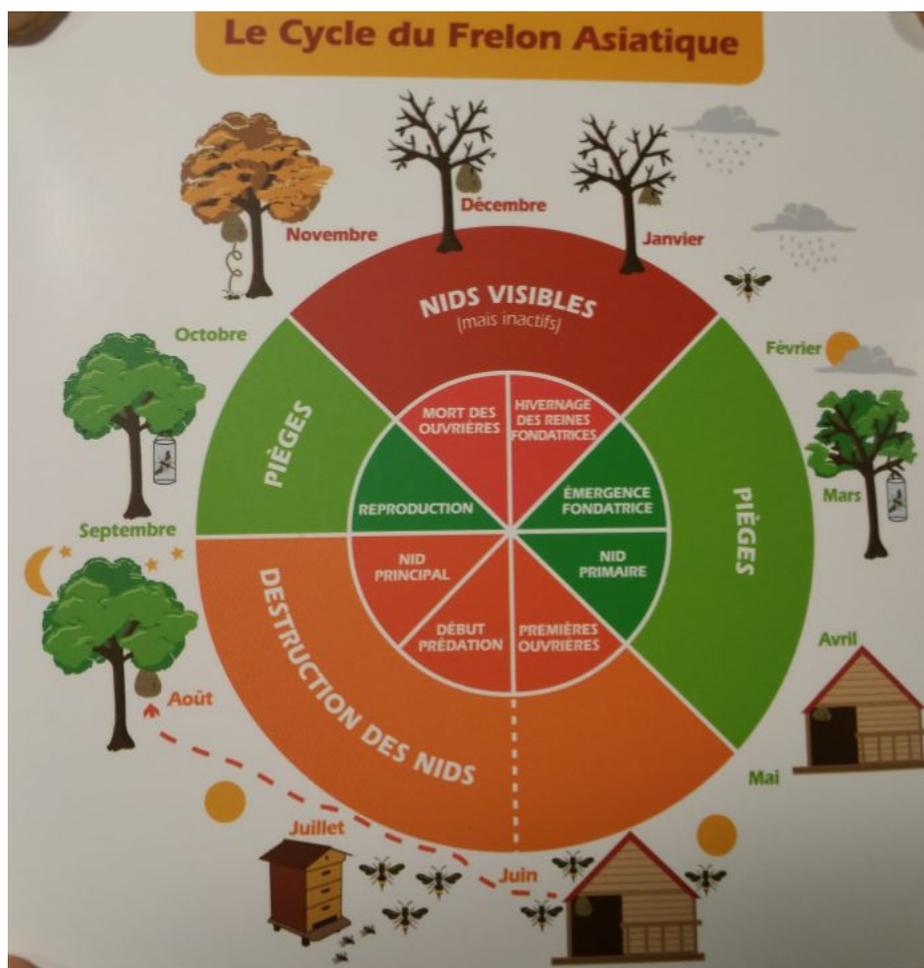
Infos pratiques

Que faire en cas de piqûre de guêpe ou de frelon ?

Excepté chez une personne allergique, la piqûre de guêpe ou de frelon est généralement inoffensive.

Elle est cependant douloureuse et attention, sachez que ces insectes peuvent être agressifs et piquer plusieurs fois, entraînant alors une réaction toxique plus ou moins intense.

Si vous possédez un aspire venin, servez-vous en. Sinon une bonne dose épaisse d'argile verte en cataplasme fera également office pour absorber un maximum de venin. Pour soulager la douleur et l'inflammation, l'huile essentielle de lavande aspic fait des miracles. A défaut, les huiles essentielles de lavande vraie ou de menthe poivrée soulageront la douleur. En cas de gonflement de la gorge, de gonflement anormale de la zone piquée, de malaise ou de difficulté respiratoire, il convient d'appeler immédiatement le Samu (15 ou 112) ou les pompiers (18).



Point accueil emploi : Atelier Collectif le mercredi 15 juin de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 accueil sur rendez-vous. Immeuble STÉRIAD - 2 Allée de l'Ille à Bain de Bretagne. Inscription au 02 99 43 86 50.



CET ÉTÉ, L'ESPACE JEUNES FÊTE L'ANNIVERSAIRE DU DROIT AUX VACANCES SCOLAIRES!!!!

A partir de 11 ans, l'espace jeunes est ouvert : du 6 Juillet au 5 Août 2016. Au programme cet été, des animations culturelles avec des sorties à la plage, des animations sportives (découverte du Mountain Board, Escalade naturel, Accrobranche), des animations à l'échelle communautaire comme une journée Fabrique ton set de plage avec des ateliers de créations de sacs, fabrication de boomerang et pleins d'autres activités. Cet été, les adolescents seront accueillis par Céline BEN HASSEN, l'animatrice jeunesse permanente.

Inscription de 2 € à l'année (de janvier à décembre)
Pour plus d'informations :
Espace jeunes Léo Lagrange Tresboeuf 06 47 00 52 97

L'accueil du Centre de Loisirs de Tresboeuf : **Vacances de juillet 2016**. Les Fiches de réservation pour ces vacances sont disponible en Mairie jusqu'au 29 juin.

CHEQUE-SPORT 2016/2017: BOUGER SANS SE RUINER

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Cette année encore, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport de 15€ sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport et le faire valoir auprès des clubs partenaires.



JUILLET - AOÛT 2016



Vous avez entre

16 et 18 ans ?

Vivez une **expérience professionnelle unique** pendant l'été !

MOYENNE VILAINE ET SEMNON : 1 coopérative jeunesse de services

BAIN DE BRETAGNE

Informations / Inscriptions

Céline Rocheron
07 61 20 87 01
pole@villons-solidaires.fr

+ d'infos : www.coe35.coop/cjs



SÉJOURS D'ÉTÉ POUR LES 10-16ans

Le « HUB sous étoiles »

le littoral girondin (nord ouest de Bordeaux)

Challenge, sport, détente !!!

Date : du 11 au 16 juillet 2016

Age : 11 – 15 ans

Tarif : 210/175 € (Caf et Msa)



La Vendée au soleil

La ville de St Hilaire de Riez (la côte de lumière)

Char à Voile, découverte du parc naturel, balade!

Date : du 19 au 23 juillet 2016

Age : 13 – 16 ans

Tarif : 175/150 € (Caf et Msa)

A la découverte de Brocéliande

Le domaine de Trémelin au cœur du pays de Brocéliande

Jeux de piste dans la forêt, sport, détente !!!

Date : du 20 au 22 juillet 2016

Age : 10 ans

Tarif : 100/90 € (Caf et Msa)

Pour plus d'informations :

Espace jeunes Léo Lagrange Tresboeuf

06 47 00 52 97

jeunesse.tresboeuf@moyennevilaine-semnon.fr

Racontez-nous Lalleu

ÉTÉ 1936

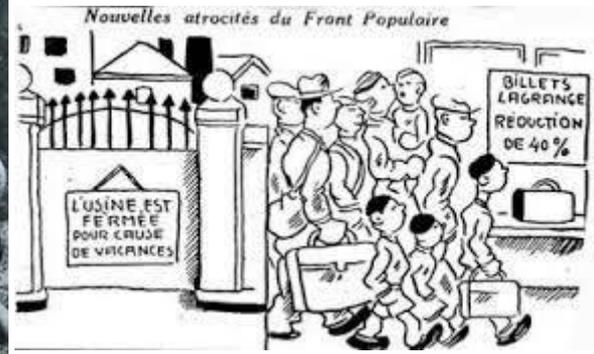
Le 11 et 12 juin 1936 sont signés les lois sur les conventions collectives, les congés payés pour tous et les 40 heures.

Pour la première fois les français vont pouvoir partir en vacances pendant 2 semaines. (les congés payés passeront à 3 semaines en 1956 puis 4 en 1969 et enfin 5 semaines en 1982).

C'est ainsi que l'on verra sur les routes de nos campagnes arriver des jeunes en vélos ou tandem, les premières tentes de camping, tandis que dans les champs les agriculteurs sont en pleine moisson.

Ce sera aussi le début des colonies de vacances, des auberges de jeunesse et aussi plus tard du « club mèd ».

Quelques photos pour illustrer cette période.



Vous êtes une association, un professionnel ou un particulier de Lalleu. Vous souhaitez faire passer une annonce, une photo, une astuce dans le P'tit journal de Lalleu? Ou tout simplement réagir aux articles, poser une question?

Envoyez-nous vos propositions avant le 10 de chaque mois à:

lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Bibliothèque de Lalleu

La soirée jeux de société, j'y étais!

Belote, Tarot, Perplexus, Concept, Times Up, Jungle Speed, ... les jeux de cartes et de sociétés étaient de la partie vendredi 13 mai! Fraîchement arrivés à la bibliothèque, le meilleur moyen de les tester était bien évidemment d'organiser une soirée en leur honneur! Nos petits et grands cobayes allodiens ont joués "le jeu" (oooh, il fallait bien faire ce petit "jeu de mot") car nous étions déjà 24 participants à cette première édition. Pas mal pour un début! Un moment convivial avec des amis (ou des personnes à découvrir), des jeux et une part de far breton gentiment concocté pour Sophia et Mickaël: que demander de plus pour bien commencer le weekend? Bref, soirée réussie!

Pour ceux qui regretteraient de ne pas être venus, vous pourrez vous rattraper: **VENDREDI 17 JUIN à 20h30 à l'école.**

Les jeux sont également disponibles à la bibliothèque de la commune.



Venez découvrir un nouveau livre, une activité culturelle, et pourquoi pas nous en parler! Inscription gratuite

Bibliothèque de Lalleu - école de Lalleu - ouverte le samedi et dimanche de 11h à 12h

DEVENEZ BENEVOLE pour la bibliothèque: 06 26 15 24 23

Le p'tit journal de Lalleu - lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Comité de rédaction: C. Digue, C. Croixmarie, N. Simon, L. Neveu, E. Prime, T. Lassalle

Mairie de Lalleu - 6 rue des Hortensias - 35 320 Lalleu

tel: 02 99 43 12 32 - mail: mairie@lalleu.fr - www.lalleu.fr

Réunion du conseil municipal

du 29 avril 2016

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, MALEUVRE, PRIME, NEVEU, CROIXMARIE. Mrs JAGAUT, LASSALLE, ETENDARD, CHOLLET et CLEMENT.

Absents non excusés : Mme HAMON, Mrs BOURDEAU, LURTON, et BARREL.

Demande d'attribution fond de concours voirie

Suite aux travaux de voirie, une demande du conseil est sollicitée auprès de la Com Com pour l'attribution du fond de concours pour un montant de 24.453€. *Vote : 11 pour.*

Prêt de travaux Voirie auprès des Banques

Plusieurs Banques ont été sollicitées: le Crédit Mutuel, la Banque Postale, le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne. Après avoir étudié toutes les propositions, la banque retenue est : Le Crédit Agricole pour un montant de 150 000€ sur une durée de 15 ans et un taux fixe de 1,32%. Les échéances trimestrielles seront de 2 759,77€ sans commission d'engagement et des frais de dossier de 150€. *Vote : 11 pour.*

Mme le maire est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce prêt. *Vote : 11 pour.*

Demande de subvention pour la bibliothèque auprès du Conseil Départemental

Comme l'an passé la somme de 1 800€ est allouée au sein de la bibliothèque pour l'achat de livres et des animations diverses, les 1 800€ représentent 3 € par habitant (600). Le contrat de territoire est reconduit par le Conseil Départemental et celui-ci subventionne nos projets. Il est donc demandé une subvention de la répartition suivante: 1 200€ pour les livres et 600€ pour les animations. **Pour l'année 2015 nous avons reçu la somme de : 310€.**

Vote : 11 pour

Modification du temps de travail de Carole COUZIC (ATSEM)

Carole COUZIC (ATSEM à l'école) nous demande la modification de ses horaires de travail. Ceux sont actuellement de 35h et sa demande est de passer à 28h/semaine, la différence d'horaires par rapport à son temps de travail actuel sera effectué par Mmes Marie VILOUX et Caroline DANIELO. Les heures seront payées en heures complémentaires à partir du 1^{er} septembre 2016.

Vote : 11 pour

Réunion du conseil municipal

du 27 mai 2016

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, PRIME, NEVEU. Mrs JAGAUT, LASSALLE, BOURDEAU, CHOLLET.

Absents excusés : Mr ETENDARD, Mme CROIXMARIE donnant pouvoir à Mme DIGUE et M. CLEMENT donnant pouvoir à M. LASSALLE.

Absents non excusés : Mmes HAMON et MALEUVRE puis Mrs LURTON et BARREL.

Demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour l'année 2015/2016

L'aide du département est reconduite cette année, celle-ci diminue de 50%, nous recevons donc 25€ par enfants scolarisés.

C'est la dernière année que le département octroie ses aides. Le dossier est à déposer avant le 15 juin. *44 enfants de Lalleu sont scolarisés au sein de RPI. 14 enfants vont dans des communes extérieures : 2 à Chateaugiron, 4 à Ercé en Lamée et 8 à Tresboeuf.* *Vote : 10 pour*

Agents recenseurs

Le prochain recensement aura lieu sur notre commune du 19 janvier au 18 février 2017. Une dotation forfaitaire sera versée à la commune et celle-ci doit désigner un coordinateur communal principal et exceptionnellement un suppléant (pour remplacer Mme COLIN Marine, notre secrétaire de Mairie pendant son congé maternité) et deux agents recenseurs. Après discussion le coordinateur communal suppléant est : Thierry LASSALLE 2^{ème} adjoint qui assurera la phase préparation et un coordonnateur principal qui est Marine COLIN pour la phase d'enregistrement. Les dépenses prévues seront mises au budget 2017. *Vote : 10 pour*

Si vous êtes intéressés par ce travail n'hésitez pas à vous présenter à la Mairie pour plus de renseignements.

Règlement de la bibliothèque

Dominique KAHN, salariée de la bibliothèque, nous a demandé de mettre en place un règlement intérieur. Celui-ci est composé des dispositions générales, des inscriptions, du prêt de chaque article, des recommandations et interdictions et de l'application du règlement. Il sera proposé à chaque adhérent et mis en place aussitôt. *Vote : 10 pour.*

Nous vous rappelons que la bibliothèque dispose d'un grand nombre de livres, magazines et jeux mis à disposition gracieusement.

Convention de délégation de compétences du transport scolaire au sein du RPI

Reconduction de la convention de compétences du transport au sein du RPI qui a été notifié le 22 juillet 2013 et pour laquelle le département demande une nouvelle signature pour cette convention. Cette signature se fait au sein des 3 communes du RPI.

Vote : 10 pour

Divers

Manon AUFRAY effectue un stage en mairie du 6 juin au 6 juillet. Marine BOISNARD et Charlotte COTTIER seront présentes sur la commune 3h par jour pendant une semaine et ce pendant le mois de juillet pour la session argent de poche organisé par la Com Com. Une amende de 150€ a été demandée à un habitant de la commune de La Couyère pour s'être servi des poubelles du cimetière comme vide maison sans faire aucun tri sélectif.

La vie de la commune



FOOT: Et voilà ! La saison 2015 / 2016 se termine.

L'équipe senior n'a pas atteint son objectif, qui était de rester en 4ème division de district. Après la trêve hivernale, elle est descendue en 5ème division et elle a assuré son maintien dès le 1^{er} match... L'équipe vétérans, qui ne comptait que 10 joueurs, s'est fait plaisir les vendredis soirs dans son championnat. Comme pour la devise des jeux olympiques, le plus important en championnat vétérans n'est pas de gagner mais de participer, ... l'essentiel c'est de s'être bien battu. Le 29 avril 2016, le club a eu 20ans. La soirée anniversaire sera organisée fin novembre 2016 (date à confirmer) en même temps que notre traditionnelle soirée choucroute. Merci à tous les bénévoles pour leur investissement. Si vous souhaitez nous rejoindre et que vous disposez d'un peu de temps libre, n'hésitez pas à vous manifester car les bonnes volontés sont toujours acceptées. La licence « dirigeant » est gratuite au FC LTC, et les frais de déplacement sont déductibles des impôts.

A peine la saison terminée, nous devons nous tourner vers l'avenir, c'est-à-dire vers la saison 2016-2017 : Nous voulons rester optimiste. Alors **nous recherchons de nouveaux joueurs, expérimentés ou non pour venir compléter et renforcer nos équipes :**

- U7 (avoir 5 ans et 6 ans) – Projet de création d'équipe mais il faut au moins 6 joueurs.
 - Seniors (avoir plus que 17 ans) – Inscription d'une équipe si au moins 15 joueurs.
 - Vétérans (être né avant 1982) – Inscription d'une équipe si au moins 15 joueurs.
 - Arbitre (avoir plus de 16 ans pour passer l'examen) - L'arbitre est rémunéré minimum 34€ par match et même s'il n'a pas 35ans il peut jouer en vétérans le vendredi soir.
- Pour la saison prochaine, l'objectif restera le même: garder un club convivial à l'écoute de tous.

SPORTEZ VOUS BIEN ! *Le correspondant: Christophe VIGNON*

La parole aux commerçants

An Alloz va mettre le feu

Tout le monde connaît la chanson "Allumez le feu...". Ici, ce n'est pas Johnny, mais presque... C'est Gérard BLANCHARD qui met le feu avec An Alloz!!! Si si, c'est bien lui qui chantait Rocamadour dans les années 80! Venez le rencontrer et participer à ce bal populaire où accordéon et soleil vous feront passer une agréable soirée:



SAMEDI 2 JUILLET A PARTIR DE 19H30

Restauration sur place avec: frites/saucisses à 4.50€, paëlla à 5€ (sur place ou à emporter), buvette avec (entre autre) de la Ste Colombe. Pour les repas, pensez à réserver auprès de Sophia à l'épicerie An Alloz.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Mon amour est parti avec le loup dans les grottes de Rock-Amadour, Je suis resté là comm' deux ronds d'flippe Env'loppé dans du papier hygiéniqu'

Mon amour est parti avec le loup dans les grottes de Rock-Amadour, moi je tricot' des napp'rons Avec le rest' des nouill's grimpé sur le balcon Eh oh eh ah. Elle est si jolie Avec ses souliers vernis Ses taches de rousseur Sur son joli postérieur

Mon amour est parti avec le loup dans les grottes de Rock-Amadour, J'ai changé les papiers peints, J'ai nettoyé la piss' du chien et tout l'train train

Mon amour est parti avec le loup dans les grottes de Rock-Amadour, Pour l'instant j'ai des tics, Dans une béatitude de chais' électrique Eh oh eh ah. Elle est si jolie Avec ses souliers vernis Ses taches de rousseur Sur son joli postérieur

Mon amour est parti avec le loup dans les grottes de Rock-Amadour, Mon amour est parti avec le loup dans les grottes de Rock-Amadour J'attends son retour, J'attends son retour.

Les p'tites annonces

INTER CLOCHER: TISSUS COLORES

Recherche bande ou chutes de tissus de toutes les couleurs.
A déposer à la mairie.

LA GRANGE THÉÂTRE

Samedi 9 juillet : Nuit du conte, de 21 h à 7h du matin, les conteurs se succèdent jusqu'au petit déjeuner ! Tarifs : 20 € / 16 € (gratuit - de 12 ans) .

Réservation : 02 99 43 16 30

VIDE MAISON A LALLEU

**Samedi 18 juin et Dimanche 19 juin
de 10h à 18h**

5 rue des violettes à Lalleu - Meubles, vaisselles, petits appareils électroménagers, livres, objets décoratifs, écheveaux coton pour canevas, encadrements bois, matériel de jardinage...



La gendarmerie de Bain de Bretagne vous informe

Démarchage pour des travaux de rénovation. Attention aux arnaques



Certains commerciaux peu scrupuleux profitent de la confusion des propriétaires, parfois mal informés, pour leur vendre des services de **rénovation énergétique** ou **d'amélioration de l'habitat** à des prix souvent exorbitants. Le public visé par ces commerciaux est souvent des personnes âgées, isolées et fragilisées, mais pas uniquement. La manière d'opérer de ces commerciaux est bien établie et connue:

- Prise de contact par téléphone ou directement pour un bilan thermique ou énergétique gratuit par un technicien, qui deviendra soit-disant payant très prochainement
- Fausse information sur une obligation légale d'effectuer une étude ou des travaux d'isolation avant une certaine date sous peine d'être sanctionné par l'État (dans notre dossier du Grenelle de l'environnement ou Loi Ségolène Royale). Parfois se disant mandaté par la mairie ;
- Remise de documents présentés comme un simple dossier de candidature alors qu'il s'agit en réalité de bons de commande. Le consommateur n'ayant pas conscience d'être réellement engagé par sa signature, il ne pense même pas à utiliser son droit de rétractation;
- Mise en avant de montants d'économies d'énergie hypothétiques ;
- Mise en avant d'aides diverses dont certaines existent comme le crédit d'impôt (mais sous plusieurs conditions parfois non remplies) mais d'autres hypothétiques : aides régionales, subventions européennes, et même des primes pouvant provenir d'enseignes de la distribution
- Montants exorbitants pour des prestations qui valent beaucoup moins cher chez un concurrent.
- Anti datage du bon de commande dans le but de réduire ou supprimer le délai de rétractation de 14 jours ;
- Prise de chèque d'acompte ou d'autorisation de prélèvement signé le jour même du démarchage (il ne doit y avoir aucun paiement pendant le délai de rétractation) ;

- Parfois recours à des menaces verbales pour exiger une signature, ou des excuses afin de repousser le droit de rétractation du consommateur dans le délai légal (délai de 14 jours - certains contrats parlent encore de 7 jours, mais ce délai est passé à 14 jours depuis juin 2014) ;

·Exécution assez rapide des travaux quelques jours après signature, pendant le délai de rétractation et souvent par une autre entreprise inconnue du consommateur (si l'entreprise effectue les travaux pendant le délai de rétractation, elle le fait à ses risques car cela n'empêche pas la victime de se rétracter dans les 14 jours - sauf si l'entreprise lui a fait signer une acceptation d'exécution anticipée) ;

·Parfois, il s'avère même que le démarcheur, après l'obtention de signature, ne remet pas de double du bon de commande ni de l'éventuel contrat de crédit, laissant le consommateur totalement démuné pour exercer son droit de rétractation, ne sachant même plus le nom ou l'adresse de l'entreprise ni ce qu'il a finalement signé.

Les auteurs actuellement connus de ces « arnaques commerciales » sont généralement des commerciaux d'entreprise dont le siège est situé dans un autre département. Dans notre enquête, dans le Calvados. Il s'agit de Centre Thermique Habitat.

Si des personnes se pensent ou sont victimes de ces agissements, contactez le gendarme Alexandre BAYARD de la gendarmerie de Bain de Bretagne au 02.99.43.70.13